



Barème des Honoraires de Location 2019

BAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989 (conforme à la loi ALUR)

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	Hrs zone tendue et très tendues: 8€/m ²
	Zone tendue: 10€/m ²
	Zone très tendue: 12€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3€/m ²
HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	Hrs zone tendue et très tendues: 8€/m ²
	Zone tendue: 10€/m ²
	Zone très tendue: 12€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3€/m ²

BAIL MOBILITE en application depuis le 1er janvier 2019

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	Forfait de 150€ TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3€/m ²
HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	
Studio	Forfait de 180€ TTC
T2	Forfait de 200€ TTC
T3	Forfait de 250€ TTC
T4, Maison...	Forfait de 300€ TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3€/m ²

REDACTION DE BAIL D'EMPLACEMENT DE PARKING OU GARAGE	140€ TTC à la charge du locataire
	140€ TTC à la charge du propriétaire
HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE	
% HT des loyers CC encaissés	6,50%



Barème des Honoraires de Transaction 2019

Barème Honoraires de Transactions TTC	Mandat simple	Mandat exclusif
Prix de vente (Hors honoraires) - Minimum 3 000€		
De 0€ à 49 999€	9%	8%
De 50 000€ à 99 999€	8%	7%
De 100 000€ à 199 999€	6%	5%
Supérieur à 200 000€	5%	4%

Les honoraires de négociation sont :

- à la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente "commission vendeur",
- à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de vente "commission acquéreur".
- **Cession de fonds de commerce et de droits au bail** : 10 % HT du prix de cessions + 10 % HT du loyer annuel hors taxes à la charge de l'acquéreur.
- **Avis de valeur pour locaux professionnels et commerciaux** : 300 € HT
- **En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial**